

RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 4360 MARDI 18 OCTOBRE 2022

RENTÉE JUDICIAIRE

Une ONG sermonne les magistrats



Des magistrats congolais participant à une séance de travail

L'Organisation non gouvernementale (ONG) de défense des droits de l'homme, la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP), exhorte les hommes en toge à remplir pleinement leur devoir tel qu'il leur est confié par le peuple congolais, la Constitution du 18 février 2006 et d'autres lois du pays, « au lieu de chercher à flatter » le chef de l'Etat.

La FBCP s'est réjouie de la rentrée judiciaire qui a eu lieu le 15 octobre, se disant toutefois opposée à tout projet de loi répressive lié à l'infraction d'outrage à la personne du chef de l'Etat qu'elle trouve liberticide et incompatible avec l'Etat de droit prôné par le président Félix Tshisekedi.

Page 3

SOMMET MONDIAL SUR
LA SANTÉ MENTALE À ROME

Jean -Jacques Mbungani explique les efforts de la RDC dans ce domaine

Le sommet mondial sur la santé mentale s'est clôturé récemment à Rome, en Italie. La journée de clôture a été dominée par les déclarations de 52 ministres et représentants des pays participants venus du monde entier.

Dans son intervention, le ministre de la Santé publique, Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a planché sur les problèmes à la base de la détermination de la santé mentale ainsi que sur les efforts fournis par le gouvernement de la RDC, afin d'améliorer le



Le ministre de la santé Jacques Mbungani secteur de la santé publique et du bien-être social en général.

Page 3

MÉDIAS

Adoption d'un projet de loi censé recadrer l'exercice de la liberté de presse en RDC

La soixante-treizième réunion du Conseil des ministres, présidée en visioconférence le 14 octobre par le président Félix-Antoine Tshisekedi, a adopté, après débats et délibération, le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse. Ce projet de loi vise, entre autres, à conformer le secteur des médias à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à encadrer l'exercice de la presse en ligne. Il apporte un certain nombre d'innovations



Des journalistes couvrant une conférence de presse et adaptations susceptibles de bonifier le secteur médiatique en République démocratique du Congo (RDC).

Page 2



TP Mazembe

CAF-C1

Mazembe éliminé !

Après le nul vierge de zéro but partout au match aller à Kampala, en Ouganda, Mazembe n'est pas parvenu à marquer le but de la qualification au match retour. A l'épreuve fatidique des tirs au but, les Corbeaux lushois ont été moins performants, supplantés par 2 tirs au but contre 4 pour Vipers. Les Corbeaux quittent donc la Ligue des champions d'Afrique au deuxième tour préliminaire. Au lendemain de cette élimination, le président du club, Moïse Katumbi Chapwe, a suspendu avec effet immédiat le comité du club et le coach.

Page 5

ÉDITORIAL

Combustible

La crise en Ukraine démontre au monde entier et en particulier aux pays pétroliers de la région d'Afrique subsaharienne l'impérieuse nécessité de promouvoir l'exploitation des gisements de gaz, tout en mettant un terme définitif au torchage, une pratique source de gaspillage et de pollution très nocive pour l'environnement.

Bien que ressource non renouvelable à l'instar du pétrole, le gaz offre d'importantes opportunités de développement aux pays producteurs. Sa mise en valeur implique de lourds investissements dans la recherche, l'exploration, la production et l'exportation.

Depuis plusieurs années, les Etats et les organismes spécialisés dans la protection de l'atmosphère déconseillent de brûler le combustible sur les champs gaziers en préconisant de le récupérer et le transformer en électricité. L'autre approche consiste notamment à l'exporter vers les pays qui en accusent le besoin.

Pour le cas de la République du Congo, la volonté de valoriser le secteur gazier a été exprimée de façon claire en 2006 à travers la tenue, à Pointe-Noire, d'une table ronde consacrée à cet hydrocarbure. Celle-ci avait débouché sur la construction de la Centrale électrique du Congo qui fournit, à partir du gaz, plus de la moitié de l'électricité consommée dans le pays.

L'engouement observé depuis quelque temps envers le gaz devrait inciter d'autres compagnies pétrolières à s'engager dans la production de cette matière première ou dans l'exploitation de ses gisements. Ce qui permettrait aux Etats producteurs de disposer des moyens de développer les secteurs jugés à faible productivité.

Le Courrier de Kinshasa

MÉDIAS

Un projet de loi fixant les nouvelles modalités de l'exercice de la liberté de presse

La soixante-treizième réunion du Conseil des ministres, présidée en visioconférence le 14 octobre par le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a adopté, après débats et délibération, le projet de loi modifiant et complétant la loi n° 96-002 du 22 juin 1996 fixant les modalités de l'exercice de la liberté de presse.

L'adoption par le gouvernement du projet de loi sur la presse, faut-il le dire, marque le premier pas de la marche vers la salubrité médiatique telle que recommandée par le chef de l'Etat lors des derniers états généraux de la communication et médias. C'est ce qu'a laissé entendre, dans son compte rendu, le ministre de tutelle et porte-parole du gouvernement, Patrick Muyaya, également porteur de ce projet dont il a eu le privilège d'en présenter la substance au Conseil. Il ressort de l'économie du texte qu'il faite que ce document apporte un certain nombre d'innovations et adaptations susceptibles de bonifier le secteur médiatique en République démocratique du Congo (RDC).

Il s'agit, entre autres, de l'extension de l'objet de la loi à la liberté d'information et d'émission par la radio et la télévision, la presse écrite ou tout autre moyen de communication en RDC, conformément à l'article 24 de la Constitution ; de la garantie de l'exercice d'une presse réellement libre, partenaire au développement ; de la jouissance effective du droit constitutionnel à l'information pour tout Congolais, comme l'ont soutenu les professionnels des médias, les acteurs sociopolitiques et ceux de la société civile dans le rapport général des états généraux de la communication et médias de janvier 2022 sur les réformes légales et institutionnelles de ce secteur.

Encadrer la presse en ligne

Le texte ne s'arrête pas là et entend prendre en compte les



Des journalistes en plein exercice de leur métier

exigences des nouvelles catégories des médias dont la presse en ligne, les médias associatifs, communautaires et confessionnels, mais aussi, le domaine .cd de la RDC dans la création et la gestion des médias en ligne.

En outre, ce projet de loi responsabilise le Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication en matière de régulation des médias dans le pays et ce, conformément à la loi organique n° 11/001 du 10 janvier 2011 portant composition, attributions et fonctionnement de cette institution d'appui à la démocratie. Le projet de loi adopté assure la promotion de la viabilité économique des organes de presse pour garantir, d'une part, les intérêts des entrepreneurs, et, d'autre part, les exigences fondées sur le développement des vecteurs économiques stables en faveur des employés.

Le ministre de la Communication et Médias a également insisté, dans son compte rendu, sur

la nécessité et l'urgence de finaliser et/ou de réviser d'autres textes qui devront contribuer à régir, de manière intégrée, l'écosystème médiatique du pays. Il s'agit notamment de la loi sur l'accès à l'information publique ; du décret portant statuts des journalistes œuvrant en RDC et de la loi organique n° 11/001 du 10 janvier 2011 (révisée) portant composition, attributions et fonctionnement du Conseil supérieur de l'audiovisuel et de la communication. Et le ministre d'ajouter que la réforme du cadre légal et institutionnel du secteur de la communication et médias serait incomplète si l'arsenal des textes devant le régir n'est pas adopté.

Enfin, il est à noter que le projet de loi dont il est question vise à conformer le secteur des médias à l'évolution des nouvelles technologies de l'information et de la communication et à encadrer l'exercice de la presse en ligne.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubombé Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphannie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SOMMET MONDIAL SUR LA SANTÉ MENTALE À ROME

Le ministre Jean -Jacques explique les efforts de la RDC dans ce domaine

Le sommet mondial sur la santé mentale s'est clôturé récemment à Rome, en Italie. La journée de clôture de ces assises a été dominée, notamment par les déclarations de cinquante-deux ministres et représentants des pays participants venus du monde entier.

Présent dans la salle, le ministre congolais de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani Mbanda, a notamment axé son intervention sur les problèmes qui sont à la base de la détermination de la santé mentale et les efforts qui sont fournis par le gouvernement de la RDC, afin d'améliorer le secteur de la Santé.

« Comme vous le savez, la santé mentale fait partie intégrante de la santé et du bien-être, en général. Ainsi, elle constitue un droit humain fondamental. Il n'y a pas de santé sans santé mentale, dit-on », a-t-il précisé.

Et de poursuivre, « au-delà des urgences de santé publique et humanitaires, les déplacements forcés à



Le ministre congolais de la Santé prenant part au sommet mondial sur la santé mentale à Rome

grande échelle, les crises climatiques, la situation de santé mentale a été aggravée ces dernières années par l'émergence de la pandémie de la Covid-19, qui a mis à rude épreuve le bien-être psychologique et social de la population, à travers le monde. Dans notre pays, la situation de la Santé mentale demeure préoccu-

pante.

Il a, par ailleurs, reconnu qu'aujourd'hui, au moins vingt-deux millions de congolais sont affectés par des problèmes de santé mentale, notamment à l'Est du pays, suite aux différents conflits armés, les catastrophes naturelles, la résurgence des épidémies dont la Maladie à Virus Ebo-

la et l'exacerbation du phénomène violence sexuelle, perpétrés surtout par les groupes armés en provenance des pays voisins créant de traumatismes dans nos populations

Pour faire face à cette situation, le Ministre Jean-Jacques Mbungani a renseigné que le gouvernement de la RDC, à travers son ministère, a déployé, par le biais de son programme national de la Santé mentale, « les efforts nécessaires en vue de promouvoir la santé mentale et améliorer la prise en charge des personnes souffrant des maladies mentales à tous les niveaux de notre système de santé ».

Cependant, a-t-il affirmé, « malgré les efforts, la couverture en services

de santé mentale en RDC reste encore très faible, estimée à 5%. Il va sans dire qu'il y a encore beaucoup à faire face aux enjeux de l'heure. D'où notre détermination à faire profiter la santé mentale des investissements disponibles aujourd'hui dans le cadre de la Couverture Santé universelle, qui est la vision de notre chef de l'Etat, son excellence M. Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo ». Pour sa part, le ministre de la Santé de l'Italie, Giovanni Leonardi, a remercié tous ses collègues pour leur participation active à ce sommet. Et cela avant d'annoncer que le cinquième sommet sur la santé mentale se tiendra en Argentine.

Blandine Lusimana

RENTREE JUDICIAIRE

La FBCP sermonne les magistrats

L'organisation de défense des droits de l'homme exhorte les magistrats à remplir pleinement leur devoir tel que le leur confie le peuple congolais, à travers la Constitution du 18 février 2006 et d'autres lois du pays « au lieu de chercher à flatter le chef de l'Etat ».

La Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) s'est réjouie de l'entrée judiciaire des magistrats congolais qui a eu lieu le 15 octobre à Kinshasa. Elle se dit, par ailleurs, opposée à tout projet de loi répressive lié à l'infraction d'outrage à la personne du chef de l'Etat qu'elle trouve liberticide et incompatible avec l'Etat de droit prôné par le président de la République. « Et nous profitons de cette occasion pour interpeller les hauts magistrats et les institutions telles que la Cour Constitutionnelle, la Cour de cassation, le Parquet général de la République, surtout le Conseil supérieur de la magistrature (CSM), afin de remplir pleinement leur devoir tel que confié par le peuple congolais, par la Constitution du 18 février 2006, et d'autres lois de la République ainsi que par le chef de l'Etat congolais », a souligné la FBCP dans un communiqué du 17 octobre. Elle



Photo de famille/DR

demande à ces magistrats et ces institutions d'éviter de flatter le chef de l'Etat, en lieu et place de remplir leurs missions telles qu'assignées par les lois du pays. La FBCP félicite, par ailleurs, le chef de l'Etat qui avait clairement manifesté son mécontentement par rapport au fonctionnement de l'appareil judiciaire congolais. « Nous félicitons et encourageons le président de la RDC, pour avoir dénoncé et mani-

festé son mécontentement face au dysfonctionnement de l'appareil judiciaire », a indiqué la FBCP. Elle appelle, en outre, le chef de l'Etat, en tant que magistrat suprême, appuyé par le CSM, à aller au-delà de ces simples déclarations, en agissant contre les magistrats qui ne se conforment pas à la loi et aux recommandations. « Mais cela ne suffit pas. Aussi, formulons-nous cette demande au Conseil su-

prême de la magistrature d'envisager une mesure disciplinaire à l'endroit des magistrats qui n'appliquent pas les lois judiciaires en vigueur », a souligné cette organisation.

Situation catastrophique des détenus et prisonniers

La FBCP profite de cette rentrée judiciaire pour signaler la situation catastrophique dans laquelle vivent les prisonniers et détenus préventifs. Selon elle, ceci porte atteinte aux principes

sur la non-assistance à personne en danger. « Nous fustigeons la surpopulation, la malnutrition, le manque des soins de santé appropriés, les décès quotidiens, les conditions sanitaires déplorables et la lenteur dans les procédures judiciaires, etc. », a indiqué la FBCP. Elle rappelle que la prison centrale de Makala, construite pour accueillir 1 500 personnes, en compte aujourd'hui 10 278. Face à cette situation, la FBCP réitère sa demande au CSM d'utiliser toutes ses prérogatives pour la bonne marche de l'appareil judiciaire congolais. Elle recommande, par contre, à la communauté internationale d'envisager une sanction multiforme à l'égard de la République démocratique du Congo pour non-respect d'instruments juridiques en matière de la protection et des conditions carcérales des prisonniers ainsi que des détenus préventifs ratifiés et signés par le pays.

Lucien Dianzenza

DÉVELOPPEMENT DURABLE

La Dynamique Pole appelle à l'abandon des énergies fossiles

Dans son appel du 17 octobre, la Dynamique Pole reste convaincue que les énergies fossiles sont des fausses solutions durables pour amener la République démocratique du Congo (RDC) à un développement et à lutter contre la pauvreté, tel que cela a été annoncé lors du lancement des appels d'offres de vingt-sept blocs pétroliers et trois blocs gaziers par le gouvernement congolais.

La Dynamique Pole a, en effet, rappelé que lors de la pré-COP 27 tenue du 3 au 5 octobre à Kinshasa et qui a réuni près de cinquante délégations étatiques, la RDC s'est résolument présentée comme « pays solution » pour la crise climatique, en renouvelant son engagement à contribuer aux efforts globaux de lutte contre le changement climatique. Ce pays a invité la communauté climatique mondiale à donner solution à la difficile cohabitation entre les questions de survie, d'une part, et celles relatives à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, d'autre part. La Dynamique Pole tient, de ce fait, à rappeler que c'est depuis des décennies que les organisations de la société civile congolaise exigent que les vastes ressources naturelles du pays soient utilisées comme « solution » à la crise de pauvreté qui affecte tant de Congolais.

Ce regroupement d'organisations non gouvernementales est convaincu, par ailleurs, que le récent lancement des appels d'offres pour la vente aux enchères de vingt-sept blocs pétroliers et de trois blocs gaziers dans différentes provinces du pays ne promet pas un meilleur résultat. « Un faux conflit entre deux visions a émergé depuis le lancement de la vente aux enchères ; il oppose ceux qui croient en la promesse du pétrole comme impératif économique pour le développement du pays, à ceux qui pensent que l'urgence écologique, les impacts du secteur sur l'environnement et les droits



humains, et le devoir de laisser un héritage naturel aux générations futures, nous oblige à garder les combustibles fossiles dans le sol, en faveur des alternatives durables », a fait savoir ce regroupement. Il indique qu'il est pourtant possible de faire coexister le développement économique et la durabilité écologique à travers l'accès aux énergies renouvelables. La dépendance limitée du pays dans les technologies énergétiques ayant pour base les combustibles fossiles, fait remarquer la Dynamique Pole, offre au Congo une opportunité de construire un secteur énergétique résistant au climat, décentralisé, durable, et abordable qui atteint les 90% de la population n'ayant pas accès à l'électricité, et de catalyser le développement économique du Congo à partir de la base, jusqu'aux plus grandes villes du pays.

Le développement des combustibles fossiles aggraverait les inégalités existantes

La Dynamique Pole sou-

ligne, en effet, que le pays dispose de vastes ressources renouvelables comme le démontre la plateforme Congo Epela. « Dans le cadre de forums communautaires et consultations menées auprès de 4 300 personnes dans 120 localités et 24 villes à travers le pays, la Dynamique Pole a constaté un réel désir de la population congolaise de voir le gouvernement prioriser une telle vision », a fait savoir cette plate-forme. Elle indique que le développement des combustibles fossiles aggraverait les inégalités existantes, appauvrirait davantage le pays, en général, et les communautés, en particulier, de ses vastes forêts et autres ressources naturelles telles que les poissons des lacs visés par l'appel d'offres, sans parler des impacts de la production sur la santé, l'eau, la terre et les moyens de subsistance. « Il suffit de regarder le bilan de la production pétrolière de la RDC au Kongo central pour voir que le pays n'a pas fait ses preuves en matière de gouvernance responsable de ses ressources pétrolières et hérite d'un environnement profondément dégradé. En plus, le fait que nombreux des régions visées par la vente aux enchères soient désignées comme zones protégées par la loi congolaise ainsi que des sites du patrimoine de l'Unesco signale déjà de sérieux problèmes de gouvernance et manque de bonne foi dans le respect de ses engagements internationaux », a indiqué la Dynamique Pole. Cette organisation souligne, en outre, que le processus d'appels d'offres a été lancé sans que les communautés locales ou même la population congolaise, de façon générale, ne soit consultée, alors que cela est inscrit comme préalable dans la loi portant principes fondamentaux, relative à la protection de l'environnement dans son article 24 et la loi sur les hydrocarbures dans son article 155. La Dynamique Pole encourage le gouvernement à annuler l'appel d'offres pour éviter d'hypothéquer l'avenir

du pays sur le plan social, économique ainsi qu'environnemental; d'investir dans les énergies renouvelables à faible coût, décentralisées et diversifiées afin de propulser le développement socio-économique et le bien-être des communautés le plus rapidement possible, ce qui correspondra également à son engagement international de « pays-solution ». Elle appelle, en outre, le gouvernement congolais à s'engager pour garantir l'accès pour tous à une électricité durable, fiable, et abordable d'ici à 2030, notamment à travers l'adoption d'une politique énergétique qui concrétise cet engagement ainsi que les pistes à entreprendre pour sa réalisation ; et à mettre en place une politique sociale et économique, à travers les financements d'initiatives d'électrification rurale.

Cette dynamique attend également du gouvernement l'adoption et le respect des critères de développement durable pour tout projet énergétique, ayant pour base des analyses des coûts-bénéfices menées par des équipes indépendantes et multi-sectorielles. Ces analyses doivent également porter sur d'autres options quant à la façon d'atteindre les objectifs énoncés en faveur de la population. Des dimensions climatiques et écologiques devraient rigoureusement être prises en compte dans toutes ces analyses pour améliorer le fonctionnement de l'électricité au plan institutionnel, légal et opérationnel en tenant compte de la décentralisation énergétique et des politiques connexes.

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT

SOCIÉTÉ
*
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

CAF-C1

Mazembe éliminé

Au lendemain de l'élimination de Tout Puissant Mazembe au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, le président du club, Moïse Katumbi, a pris deux importantes décisions pour l'avenir du club.

Cela a été un coup de tonnerre, le 15 octobre à Lubumbashi. Le Tout Puissant Mazembe a été éliminé d'entrée, dans son stade de la commune de Kamalondo, par la formation de Vipers FC d'Ouganda. Les Corbeaux quittent la Ligue des champions d'Afrique au deuxième tour préliminaire.

Après le nul vierge de zéro but partout au match aller à Kampala, Mazembe n'est pas parvenu à marquer le but de la qualification au match retour. Et à l'épreuve fatidique des tirs au but, les protégés du président sponsor Moïse Katumbi ont été moins performants, supplantés par 2 tirs au but à 4 pour Vipers. Comme l'année précédente, Mazembe est écarté de la Ligue des champions au tour préliminaire. Quelques heures après cette élimination qui fait jaser dans la capitale du cuivre, le président Moïse Katumbi est monté au créneau avec une série de me-



sures. L'entraîneur français des Corbeaux, Franck Dumas, est démis de ses fonctions. « Ce samedi 15 octobre 2022, le pré-

Moïse Katumbi annonce le retour de Mihayo comme entraîneur de Mazembe. /tpmazembe.com
sident Moïse Katumbi et l'entraîneur, M. Franck Dumas, se sont séparés à l'amiable. Le président a remercié l'entraîneur pour le travail accompli et lui a souhaité un bon parcours. M. Franck Dumas a, quant à lui, exprimé ses sou-

haits de pleins succès au TP Mazembe et à ses supporters. Le président Moïse Katumbi a pris la décision de suspendre avec effet immédiat le comité à l'exception du secrétaire de l'équipe, M. Hilaire Kabila, qui reste en fonction », indique un premier communiqué sur le site officiel du club noir et blanc de Lubumbashi.

Le second, quant à lui, annonce le retour de Pamphile Mihayo au poste d'entraîneur principal jusqu'à la fin de la saison, une communication faite aux joueurs le 16 octobre au cours d'une réunion. Le communiqué ajoute que lors des échanges, le président Moïse Katumbi a remotivé les joueurs, leur promettant son engagement indéfectible à relever le club. Éliminé de la Ligue des champions, Mazembe est reversé en Coupe de la Confédération.

Martin Engimo

CAF-C1 ET C2

V.Club accroche Kadiogo, DCMP et Lupopo aux barrages

Le week-end a été positif pour les clubs congolais engagés en compétitions africaines interclubs de football. Lupopo et Daring Club Motema Pembe ont rejoint aux barrages de la Coupe de la Confédération le TP Mazembe, éliminé de la Ligue des champions. Et V.Club jouera sa qualification à Kinshasa après le premier acte de zéro but partout avec Rial Kadiogo du Burkina Faso.



V.Club accroche Kadiogo

En dehors de l'élimination de Mazembe au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions, les nouvelles sont plutôt bonnes pour les trois autres clubs de la République démocratique du Congo (RDC) engagés dans les deux compétitions africaines interclubs.

Jouant à l'extérieur, au stade de l'Amitié Mathieu Kerekou de Cotonou au Bénin, l'AS V.Club a ramené un nul vierge de zéro but partout, face à Rial Kadiogo du Burkina Faso, en match aller en retard du deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions. Le club burkinabé joue ses matchs à domicile à Cotonou suite aux événements politiques au Burkina Faso, et d'ailleurs, la rencontre a été retardée d'une semaine à la demande du club

Burkina Faso.

Pour ce match, l'entraîneur Raoul Jean Pierre Shungu des Dauphins Noirs de Kinshasa a fait confiance au gardien de but Simon Omosola, et dans le champ, à Jérémie Mbuyi Kalenda, Guy Mfingi Magema, Jacques Mangoba Iyadi, Varel Rozan, Ebunga Simbi, Merveille Kikasa, Marouf Tchakei (remplacé par

Mpoyi Ntumba), Glody Kikwama Mujinga (remplacé par Héritier Imana Ilote), Pascal Abega Mbarga (remplacé par Mbomba Motu), et Etekiama Agiti. Ce groupe devra tout donner au match retour pour arracher la qualification, car le nul de zéro but partout sonne comme un piège, Mazembe s'y est enfoncé.

Lupopo, Dcnp et Mazembe aux barrages de la C2...

Les deux clubs de la RDC engagés en Coupe de la Confédération disputeront les barrages après s'être extirpés du deuxième tour préliminaire de cette C2 africaine. Le FC Saint Eloi Lupopo a imposé un nul de zéro but partout, le 15 octobre au stade National du 11 novembre de Luanda, à la formation de Sagrada Esperança



Dcnp qualifiés pour les barrages de la C2 africaine

d'Angola. Au match aller, une semaine auparavant au stade des Martyrs à Kinshasa, les Cheminots de Lubumbashi gagnaient par deux buts à zéro, avec les buts de Jonathan Ma-

buts à zéro au match retour disputé, le 16 octobre 2022, au stade des Martyrs à Kinshasa. Jonathan Ikangalombo a ouvert la marque à la 12e minute, avant le deuxième but de Plati-



Lupopo qualifiés pour les barrages de la C2 africaine

sakidi (31e min) et Kazema (90+1e min).

Lupopo va donc disputer les barrages de la Coupe de la Confédération contre un club éliminé au deuxième tour préliminaire de la Ligue des champions. Ce sera aussi le cas du Daring Club Motema Pembe (Dcnp) de Kinshasa.

Battu au match aller par Saint Michel des Seychelles par un but partout dans un match disputé à l'Île Maurice, le club vert et blanc a réussi sa « remontada », en l'emportant par deux

ni Mpiana Mozinzi à la 77e minute.

Avec ce succès, les hommes du coach congolais de Brazzaville, Barthélémy Ngatsono, accèdent donc en huitièmes de finale bis de la Coupe de la Confédération de la CAF. La RDC compte donc trois clubs aux portes de la phase des groupes de la Coupe de la Confédération, à savoir, le Tout Puissant Mazembe éliminé de la Ligue des champions, ainsi que le FC Saint-Eloi Lupopo et le Daring Club Motema Pembe.

M.E.

MÉDIAS

«La Semaine Africaine», 70 ans déjà !

Créé le 4 septembre 1952 par le père Jean Le Gall, le journal « La Semaine Africaine » a totalisé cette année ses 70 ans d'existence. Un anniversaire septuagénaire célébré du 14 au 16 octobre à Brazzaville sur le thème « 70 ans de La Semaine Africaine, en marche vers le numérique ».

Les festivités ont donné lieu à une conférence-débat organisée le 14 octobre à l'Institut français du Congo de Brazzaville, une exposition-photo et une messe de célébration du 70e anniversaire. Paraissant sous l'appellation de «La Semaine de l'Afrique équatoriale française» (AEF) dès sa naissance, le journal est devenu par la suite «La Semaine Africaine» à la proclamation des indépendances africaines.

Premier directeur laïc, Bernard Mackiza a présenté les repères biographiques de ce journal qui a connu des mutations. « «La Semaine Africaine» n'a jamais bénéficié de l'aide d'aucun Etat de l'AEF sauf en 2001 lorsque le président Denis Sassou N'Guesso a décidé d'aider toute la presse congolaise. Il faut aussi espérer que l'Etat donne un coup de pouce aux entreprises de presse qui désirent vraiment vivre parce qu'aujourd'hui, la presse congolaise est fragile. «La Semaine Africaine» ne fait pas exception, cette fragilité rend la presse poreuse à toute manipulation... », a-t-il plaidé.

Exposant sur le thème « De la Semaine de l'AEF à la Semaine Africaine, quel bilan ? », le chef de département de Sciences et techniques de la communication de

l'Université Marien-Ngouabi, Antonin Idriss Bossoto, a souligné la nécessité pour le journal de migrer vers une nouvelle organisation afin de s'adapter aux nouvelles données. Il a aussi parlé de la reconfiguration des rédactions pour enrichir le contenu; du changement du style de management; de la migration vers le numérique. Ce qui passera, d'après lui, par la mobilisation des fonds à travers des partenariats.

Parlant de l'apport de «La Semaine Africaine» dans la vie politique nationale, Lecas Atondi Momondjo a rappelé que le journal n'est pas indifférent aux discours politiques et aux changements, car dans ses colonnes, il y a des tribunes liées à des prises de position. Mais, il est devenu prudent après les coups de massue reçus à l'époque où Louis Badila avait pris des positions penchées.

Actuel directeur de publication, Albert Mianzoukouta a déclaré que le bilan des 70 années est à la fois complexe et riche d'autant plus que le journal est parti de «La Semaine de l'AEF», vendue dans les capitales de l'Afrique centrale : Bangui, N'Djamena, Libreville et Brazzaville. Un esprit qui s'est heurté après les années 1960 à la volonté souveraine de chaque Etat de voir les choses à sa manière.

« Nous sommes restés pendant de longues années hebdoma-



Une vue des participants à la conférence-débat/Adiac

daire, bihebdomadaire puis hebdomadaire aujourd'hui. Nous avons une mentalité d'un journal qui traite l'information dans la tranquillité et non pas dans l'angoisse du scoop. Nos journalistes se sont moulés dans cette manière de voir et de faire ; elle est adaptée aux circonstances que nous connaissons », a indiqué Albert Mianzoukouta, se réjouissant du fait que le journal peut aujourd'hui exprimer librement et respirer tranquillement.

Appel aux partenaires

Dévoilant la vision de l'église, le président de la Conférence épis-

copale du Congo, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, a indiqué qu'en 70 ans, «La Semaine Africaine» a informé, formé et distrait les consciences éveillées de toute l'Afrique centrale. Evoquant les perspectives, l'archevêque métropolitain de Brazzaville a insisté sur le relèvement de quelques défis des temps modernes. Il s'agit notamment du défi technoscientifique centré sur la version papier qui est encore indépassable et du défi socio-moral. Comme journal, «La Semaine Africaine» demeure, a-t-il dit, un outil d'évangélisation. « Les pressions divergentes venues des redéfinitions dans

certains concepts et modes de vie ne doivent pas changer, selon les évêques, la vision de la doctrine sociale de l'église qui sous-tend le journal », a martelé Mgr Bienvenu Manamika, estimant que l'église n'est pas en berne d'initiatives, car elle fait des pieds et des mains pour sauvegarder l'avenir de «La Semaine Africaine» qui demeure, jusqu'à preuve du contraire, « le journal le plus crédible du Congo-Brazzaville grâce à la ligne éditoriale ».

Bien que déterminée, les évêques du Congo ne s'en sortiront pas sans aide des personnes de bonne volonté, a-t-il poursuivi. « Nous avons besoin des partenaires, le monde aujourd'hui ne peut pas marcher seul, nous sommes comme un village planétaire où la solidarité est plus qu'importante... Les évêques dans leur vision lancent cet appel pour que ceux qui pensent que «La Semaine Africaine» est toujours un outil important pour le relèvement de l'homme tendent la main au journal pour qu'il continue son périple, sa traversée... », a-t-il lancé, insistant sur le fait que les versions papiers sont beaucoup plus contrôlables et beaucoup plus fiables que certain monde numérique.

Parfait Wilfried Douniama

PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Une crise aux effets graves

Une politique monétaire restrictive, destinée à réduire les tensions inflationnistes dans les pays développés, alourdit inévitablement le service de la dette et provoque des fuites de capitaux dans les économies émergentes et en développement.

La directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Ngozi Okonjo-Iweala, a estimé que le relèvement des taux directeurs des banques centrales dans les pays développés a des effets « assez graves » sur les pays en développement, appelant les instituts d'émission à renoncer au resserrement de leur politique monétaire lorsque l'inflation est provoquée par des facteurs liés à l'offre. « Les banques centrales n'ont pas vraiment d'autre choix qu'augmenter les taux d'intérêt pour combattre l'inflation, mais les répercussions de cette hausse sur les pays en développement sont assez graves », a-t-elle déclaré, à l'ouverture du forum annuel de l'OMC à Genève, en Suisse. Une politique monétaire restrictive destinée à réduire les tensions inflationnistes dans

les pays développés alourdit inévitablement le service de la dette et provoque des sorties de capitaux dans les économies émergentes et en développement, a-t-elle ajouté..

« Ce qui se passe dans les pays développés a une incidence sur le poids de la dette des pays émergents et en développement, sur ce qu'ils doivent payer pour assurer le service de la dette et sur la fuite des capitaux de leurs économies vers les pays riches », selon elle. La directrice générale de l'OMC appelle à ne pas répéter le manque de solidarité observé, pendant la pandémie, entre pays riches et en développement, et insiste sur l'importance pour les banques centrales de bien déterminer si l'inflation est provoquée par la forte demande ou si la hausse des prix est liée à des raisons structurelles du côté

de l'offre. « S'il s'agit de facteurs liés à l'offre, sur lesquels vous n'avez pas de contrôle, continuer à augmenter les taux d'intérêt est contre-productif », a-t-elle indiqué, prédisant une « récession mondiale » alors que le monde fait face à des crises multiples.

Et d'ajouter : « Nous commençons à voir des signes de relance après la pandémie. Mais le monde est désormais confronté à de nombreuses crises, de la guerre en Ukraine à l'alimentation, en passant par le climat et l'énergie. [...] Pour conclure », elle a appelé à faire face « à ce qui ressemble à une récession mondiale qui approche. Mais en même temps, nous devons commencer à penser à la reprise. Nous devons rétablir la croissance ».

Noël Ndong

ENVIRONNEMENT

La France devrait connaître un épisode de chaleur exceptionnel cette semaine

La grisaille de la semaine dernière a laissé place à un épisode de chaleur. Météo France prévoit des températures anormalement élevées pour la saison une bonne partie de la semaine.

Alors que la France pensait en avoir fini avec les épisodes de chaleur cette année, les températures estivales ont été de retour ce week-end, avec un thermomètre approchant les 28°C en plaine et jusqu'à 30°C dans certaines parties du Sud-Ouest. Une anomalie pour un mois d'octobre qui s'apprête à voir des records de chaleur tomber, notamment dans la région Nouvelle-Aquitaine.

Une vague d'air chaud en provenance du Maroc

Avec une dépression se positionnant cette semaine sur le proche Atlantique et stagnant plusieurs jours au même endroit, un flux de sud va ainsi se mettre en place et faire remonter de l'air chaud en provenance du Maroc et de la péninsule ibérique. Là encore, des températures anormalement élevées pour un mois d'octobre. Un coup de chaleur qui devrait débuter dès ce week-end pour se prolonger jusqu'en début de semaine prochaine. La France va donc inscrire un nouvel épisode de chaleur au compteur de cette année 2022.

Jusqu'à 28°C vers les Pyrénées

Ce week-end, les températures ont atteint fréquemment 26 à 28°C dans le Sud-Ouest. La barre des 25°C pourrait même être atteinte au nord de la Loire, ce 17 octobre. La douceur va perdurer jusqu'au 19 octobre avec un temps lumineux dans la plupart des régions et une grande douceur l'après-midi. Un air d'été indien s'invitera avec des pointes à 25°C jusqu'au Val de Loire, 26°C dans le Poitou, le Limousin ou en Auvergne et 28°C en se rapprochant des Pyrénées. 2022, année la plus chaude de l'Histoire moderne Cet épisode de chaleur tardive intervient après un printemps et un été ponctués d'épisodes de canicule intense. Octobre devrait, par ailleurs, être le huitième mois consécutif avec une température moyenne supérieure à la normale. Pour l'heure, l'année 2022 se classe ainsi au premier rang des années les plus chaudes et avec ce nouvel épisode attendu, son avance sur 2020, l'année du précédent record, devrait encore s'accroître.

N.Nd.

TRANSPORT FLUVIAL

Le Port autonome de Brazzaville menacé de spoliation

Au Port autonome de Brazzaville, sur son tronçon allant du port à grumes à celui de Yoro, certains citoyens ayant des parcelles le long de la rive ont construit des ports privés sur les berges du fleuve à partir desquels ils transitent la marchandise en leur compte et prélèvent des taxes au détriment de l'Etat. Lors de la visite du site, le 15 octobre, le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables, Guy Georges Mbacka, a décrié le degré d'incivisme, promettant de restaurer l'autorité de l'Etat.



Guy Georges Mbacka (en bras de chemise pagne, portant des lunettes noires) constatant l'occupation anarchique du site du port de Yoro/Adiac

Le Port autonome de Brazzaville, bien que structure publique appartenant à l'Etat, voit son périmètre s'amenuiser jour après jour, à cause de l'incivisme de certains citoyens. Le phénomène prend de l'ampleur entre le port à grumes et celui de Yoro, dans le 6^e arrondissement Talangai. En effet, ayant acquis des parcelles le long de la rive, quelques riverains imbus d'incivisme y ont érigé leurs ports privés, au mépris des lois prévues par l'Etat en la matière.

Dans ces sites privés qui échappent à tout contrôle des services portuaires et de sécurité, ces derniers y transitent toute sorte de marchandises et prélèvent allégrement les taxes fiscales liées à cette activité, en lieu et place du port autonome, sans le moindre contrôle des forces de l'ordre, des services douaniers encore moins ceux des eaux et forêts.

« Entre le Port autonome de Brazzaville et celui de Yoro, quelques personnes ont créé

des débarcadères privés illégaux où chacun peut transiter la marchandise via sa parcelle et prélever des taxes y afférentes en lieu et place des services portuaires. Pour rattraper la situation, les agents du port sont tout le temps obligés de suivre la marchandise et de négocier avec les propriétaires de ces parcelles, c'est vraiment un controverse », a expliqué le directeur général du Port autonome de Brazzaville et ports secondaires, Daniel Mo-

longadzeyi.

S'exprimant à cet effet, le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables s'est dit ahuri par la poussée de ce type de contre-valeurs qu'il a touché lui-même lors de cette visite de terrain.

« L'activité privée qui se développe le long du Port autonome de Brazzaville est d'un incivisme notoire et inimaginable. Des gens ont érigé, de façon illégale, leurs ports personnels le long du périmètre portuaire pour concurrencer ceux de l'Etat. Lors de notre descente, nous avons même surpris des bateaux étrangers en train de charger du carburant et du ciment dans ces ports privés érigés par des individus devant leurs parcelles respectives, sans un contrôle de l'Etat. C'est vraiment scandaleux ce qui se passe dans ces ports privés », s'est alarmé Guy Georges Mbacka.

Outre la construction des ports privés, certaines personnes ont occupé anarchiquement le périmètre du port de Yoro et y ont construit des habitations, sans craindre l'Etat ni tenir compte

des dangers qu'ils pourront courir à l'avenir. En effet, d'après la loi en la matière, les berges font partie de l'emprise du fleuve. C'est un périmètre de 50 m de long à partir du lit du fleuve mais inconstructible.

Au port public de Yoro, Guy Georges Mbacka a fustigé aussi le manque d'un strict contrôle des embarcations dénommées baleinières qui occasionnent souvent l'infiltration des certains produits interdits.

« Nous sommes informés de ce que les baleinières qui accostent au port de Yoro sont accompagnées des radeaux sous lesquels les trafiquants cachent des pointes d'ivoire ou autres produits interdits. N'étant pas soumis à un contrôle strict des services habilités, d'aucuns peuvent y disséminer des armes, car nous n'avons pas que des amis à la frontière mais aussi des ennemis. La loi va s'appliquer car nous avons trop joué avec l'Etat, cela doit cesser immédiatement », a conclu le ministre de l'Economie fluviale et des Voies navigables.

Firmin Oyé

FOIRE AUX PLANTS

Plus de trois cent mille pépinières exposées dans quatre localités

Le coup d'envoi de la sixième édition de la Foire aux plants a été donné, le 14 octobre, simultanément à Brazzaville, Pointe-Noire, Dolisie et Oyo. Au total, 304 091 plants sont exposés, soit 150 196 plants à Brazzaville, 100 000 à Pointe-Noire, 42 490 à Oyo et 11 405 sur le site de Dolisie.

Les visiteurs pourront découvrir 105 espèces différentes, dont 45 espèces fruitières, 27 espèces forestières, 9 espèces médicinales, 8 ornementales, 6 potagères, 5 produits forestiers non ligneux et 5 aromatiques. Organisée sur le thème « Un Congolais, une plantation. La Foire aux plants est là pour vous », l'édition 2022 de la foire se veut une plateforme d'échanges entre les pépiniéristes et les demandeurs de plants.

Prévue jusqu'au 30 novembre, cette foire aux plants vise à promouvoir et faire connaître au grand public le métier d'horticulteur, d'après le coordonnateur du Programme national d'afforestation et de reboisement (Pronar), François Mankessi. Elle permet également d'informer le public sur les circuits d'approvisionnement en plants divers, de rapprocher les producteurs des acheteurs, de réfléchir sur les problématiques liées à la production des plants et aux plantations forestières en République du Congo, d'intéres-

ser les jeunes aux métiers des filières des produits issus des plantations.

« Pour le site de Dolisie, en dehors des plants un stand expose le curcuma en poudre, la poudre du fruit de baobab, artemisia, l'huile de courge ainsi que le lippia en poudre. Dans le site du palais des verts qui nous accueille, les 150 196 plants qui seront exposés sont répartis en sept types, à savoir les fruitiers qui représentent 44,55% ; les forestiers 26,73% ; les médicinaux 8,91% ; les ornementaux 7,92% ; les aromatiques 4,95% ; les potagers 5,04% et ; les produits forestiers non ligneux 3,96% », a détaillé François Mankessi.

Pour la ministre de l'Economie forestière, Rosalie Matondo, le thème de l'édition 2022 de la foire est évocateur de l'engagement du Congo à impulser la dynamique autour de la sauvegarde de l'environnement et de la production de l'aliment de qualité. À moins d'un mois



La photo de famille DR

de la COP 27, qui se tiendra à Charm E-Cheik, du 7 au 18 novembre, a-t-elle ajouté, une telle perspective constitue un signal fort du pays envers la communauté internationale sur la recherche de solutions ayant pour base la nature pour conjurer la menace climatique. « La célébration régulière de la Journée nationale de l'arbre, le 6 novembre de

chaque année, le lancement en 2011 du Pronar, à la suite de la réalisation des grands massifs d'eucalyptus à Pointe-Noire et dans le Kouilou, sont autant d'initiatives nationales qui permettent à notre pays de conforter son statut de pionnier et de pourvoyeur de « solution ayant pour base la nature » pour la lutte contre le chan-

gement climatique. Chaque citoyen devrait s'en saisir pour apporter, à travers la plantation d'arbres, sa pierre à la conjuration de ce fléau qui menace la survie de l'humanité tout entière », a lancé Rosalie Matondo, en présence des autres membres du gouvernement et partenaires au développement.

Fiacre Kombo

ALIMENTATION

Plaidoyer pour l'amélioration du statut des producteurs agricoles d'Ignié

La célébration de la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) le 16 octobre dans la salle de la sous-préfecture d'Ignié, par l'Union locale des organisations paysannes d'Ignié, en partenariat avec la Cellule d'encadrement pour la promotion agro communautaire (Cepac-Codeco), a donné lieu à un plaidoyer en faveur du développement du secteur agricole.



Le présidium/Adiac

Placée sur le thème « Ne laisser personne de côté », la journée a été marquée à Ignié, dans le département du Pool, par une causerie-débat. Les représentants de 297 groupements agricoles, membres de l'Union locale, ainsi que les officiels ont suivi cinq communications dont celle portant sur la Journée internationale pour la femme rurale, commémorée le 15 octobre de chaque année. Les autres communications ont porté sur « Ne laisser personne de côté dans la promotion de l'autosuffisance alimentaire » ; « La dignité pour tous dans la pratique (Journée interna-

tionale pour l'élimination de la pauvreté 17 octobre) » ; « L'impact de la télécommunication dans le développement des filières agro-pastorales » ; « La politique des banques, cas de crédit du Congo concernant le district d'Ignié ».

Les participants ont été également édifiés de la situation alimentaire dans le district d'Ignié et sur le message du secrétaire général des Nations unies à l'occasion de la Journée mondiale de l'alimentation. Le président de l'Union locale des organisations paysannes d'Ignié, Mbou, dans sa communication, a plaidé pour, entre autres,

l'accompagnement des groupements agricoles dans le domaine de la gestion économique, informatique, financière. Insistant sur la mécanisation de l'agriculture, il a évoqué l'amélioration du statut d'exploitation ; l'accès au foncier pour les générations futures ; l'amélioration de la compétitivité des filières, surtout l'aménagement des pistes agricoles pour faciliter l'écoulement des produits.

« Nous demandons aux autorités compétentes d'aménager les pistes agricoles dans le grand Mati. Mati est parmi les grands fournisseurs du fofou à Braz-

zaville... Dans le cadre de notre vision, il n'y a pas de pays sans paysans. Nous avons besoin des paysans professionnalisés, promus, reconnus, travaillant leur terre avec des moyens de production qui nourriront le peuple congolais », a souligné M. Mbou. Le président de la Cellule d'encadrement pour la promotion agro communautaire, coopération pour le développement du Congo, Jean René Toufinama, a rappelé que cette journée est une occasion pour lancer un message sur l'existence des ressources humaines. « La sécurité alimentaire fait partie du premier droit de l'homme, nous regrettons très souvent que le message sur l'alimentation n'est pas permanent. Notre souhait est que ce genre de rencontres se multiplie afin que nos jeunes s'imprègnent de la sécurité alimentaire. Des Congolais ont des santés précaires à cause du manque d'une alimentation saine et nutritive », a indiqué l'ingénieur de développement rural, Jean René Toufinama.

Invité à cette célébration, le député de la circonscription électorale

unique d'Ignié, Ernest Vianney Enko Mbalawa, pense qu'il faut s'approprier des potentialités économiques d'Ignié pour espérer sortir le Congo de la dépendance alimentaire. « Notre pays est en train de traverser un sérieux problème, celui de la dépendance alimentaire, mais il faut des mécanismes pour sortir de cette dépendance. Le président de la République, dans ses nombreux discours, ne cesse de le dire qu'un peuple qui ne consomme pas ce qu'il produit, n'est pas un peuple libre. Nous devons donc nous mobiliser, nous organiser pour inciter les acteurs en les informant et en les formant pour que nous ne puissions plus dépendre des importations », a-t-il rappelé, assurant les coopératives de son soutien indéfectible pour l'essor de ce secteur.

Les participants à cette journée ont, cependant, été émerveillés par la transformation des produits agro-alimentaires par le groupement Lisalisi. Il s'agit notamment des mets issus des dérivés du manioc.

Parfait Wilfried Douniama

ACTIONS SOCIALES

Remise des fournitures scolaires aux personnes atteintes d'albinisme

L'association Johnny chancel a remis, le 15 octobre à clinique des albinos à Brazzaville, des fournitures scolaires et des lunettes de lecture aux personnes de cette catégorie.

Les kits scolaires vont aider les apprenants albinos dans leur parcours au titre de l'année scolaire 2022-2023. La porte-parole de l'association, Sylvia Okandzé, a souligné l'importance de la scolarisation dans la vie des enfants. Selon elle, la scolarisation des enfants favorise leur épanouissement personnel et le développement collectif de la société. « Les enfants aujourd'hui sont des citoyens de demain. Il est donc de notre devoir de leur offrir les outils nécessaires pour leur formation », a-t-elle indiqué.

En ce qui concerne les lunettes de lecture, elles permettront à ces enfants d'avoir une meilleure vue à distance lors des promenades ainsi qu'à se protéger contre les rayons solaires. L'association œuvre depuis l'ouverture de sa clinique en 2017 à l'amélioration de la santé des personnes atteintes de l'al-



Des enfants albinos/Adiac

binisme, une anomalie qui atteint les cheveux, les yeux et la peau. Grâce à ses actions, cette couche vulnérable a bénéficié des consultations gratuites, des interventions chirurgicales et d'une prise en charge, a expliqué le président de l'association, Johnny Chancel Ngamouana, en présence de la ministre des Affaires sociales et de l'Action

humanitaire, Irène Mboukou Kimbatsa; le consul honoraire de la République de Saint-Marin, Marcello Della Corte; l'ambassadeur de l'Italie au Congo, Luigi Diodati; et l'adjointe de la représentante de l'Unicef au Congo, Andréas Lopez.

Le taux de mortalité des personnes atteintes d'albinisme a connu une régression, soit cinq cas de décès enregistrés

pendant cinq ans au lieu de cinq décès par mois comme dans le passé.

Selon Johnny Chancel Ngamouana, cette réduction du taux de mortalité s'explique par la prise en charge des patients traités par des médecins étrangers arrivés au Congo qui ont formé des Congolais.

« Cette année, l'association a mis également l'accent sur

d'autres domaines comme l'éducation afin d'accompagner le gouvernement pour une bonne rentrée scolaire à cette couche vulnérable », a-t-il déclaré.

La ministre des Affaires sociales, Irène Mboukou Kimbatsa, de son côté, a promis avoir un regard plus particulier sur les actions de l'association.

Au terme de la remise du don, une jeune fille albinos, Reine Elanga, a témoigné sa gratitude à l'association qui leur offre également des crèmes solaires. Les kits scolaires reçus ont une grande importance dans leur vie quotidienne parce que ce n'est pas si facile à un albinos de se faire consulter et acheter ses lunettes à cause du prix élevé. Elle a émis le souhait à l'association de pérenniser ses actions afin d'atteindre les albinos qui ne se sont pas encore consultés.

Lydie Gisèle Oka

UNIVERSITÉ MARIEN-NGOUABI

Les vacataires réclament quatre ans d'arriérés

Les enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi ont commencé une série de sit-in à la présidence de l'alma mater dans la matinée du 17 octobre pour réclamer les arriérés des heures de vacation impayées depuis 2018.

« Cela fait quatre ans que les heures de vacation ne sont pas payées. Il s'agit des années académiques 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022. Après échanges avec les autorités compétentes, qui sont restées insensibles à nos revendications, nous n'avons pas trouvé gain de cause. Nous avons ainsi amorcé les sit-in pour nous faire entendre », s'est indigné le président du Collectif des enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi, Julien Loemba, décrivant une situation difficile à vivre avec des charges sociales et d'autres responsabilités.

Aussi, le Collectif déplore la non prise en compte des années impayées 2018-2019, 2019-2020 dans les conclusions du Conseil technique de l'université tenu le 6 octobre 2022.

Les quatre ans d'arriérés des heures de vacation ne constituent pas l'unique revendication des enseignants vacataires.



Manifestation des enseignants vacataires/Adiac

« Cela fait quatre ans que les heures de vacation ne sont pas payées. Il s'agit des années académiques 2018-2019 ; 2019-2020 ; 2020-2021 ; 2021-2022. Après échanges avec les autorités compétentes, qui sont restées insensibles à nos revendications, nous n'avons pas trouvé gain de cause. Nous avons ainsi amorcé les sit-in pour nous faire entendre »,

taires. Ces derniers ont, par ailleurs, exprimé leur ras-le-bol quant au recrutement qui ne se fait pas de manière juste. Certains d'entre eux ont déjà totalisé quinze ans de vacation sans être recrutés comme enseignants permanents, a fait savoir Julien Loemba.

Néanmoins, les enseignants vacataires qui manifestent ne sont pas fermés au dialogue. Le 17 octobre, jour même du lancement des sit-in, une réunion était prévue entre Collectif et les services de la Primature. « Sans dialogue, il n'est pas possible de trouver des solutions à nos problèmes. Nous sommes donc ouverts au dialogue », a fait savoir le président du Collectif des enseignants vacataires de l'université Marien-Ngouabi, qui a en outre souligné que les concerts de casseroles qui rythment les sit-in à la présidence de l'université Marien-Ngouabi ne prendront fin que lorsqu'ils auront gain de cause.

Rominique Makaya

MALADIES MENTALES

Plaidoyer pour l'augmentation du nombre des psychocliniciens dans les hôpitaux congolais

Le psychoclinicien et enseignant à l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Dieudonné Tsokini, a échangé le 15 octobre à Brazzaville avec les enseignants-chercheurs de psychologie, les doctorants et le personnel de santé sur la nécessité pour le Congo d'augmenter le nombre des psychocliniciens dans les hôpitaux.

Le plaidoyer du Pr Dieudonné Tsokini est motivé par la récurrence des maladies mentales dues aux multiples problèmes sociaux dont il épingle, entre autres, les effets psychologiques de la pandémie du coronavirus covid-19, la tragédie du 4 mars 2012, les chocs conjugaux et autres faits responsables des maladies mentales.

En effet, le conférencier a rappelé que de nombreuses personnes souffrent des maladies mentales sans pour autant qu'elles ne le sachent faute de diagnostic approprié fait par un psychoclinicien. Le Pr Tsokini a mis à profit ces échanges pour décliner son parcours académique et présenter l'ensemble de ses publications qui lui a valu le grade de HDR (Habilité à diriger les recherches).

Parmi ses nombreuses publications, il y a « Psychologie clinique de la santé et pratique médicale au Congo ». C'est sur cet article, ayant un trait à la problématique



Le Pr Dieudonné Tsokini lors des échanges

en débat, que le Pr Dieudonné Tsokini a axé ses explications pour montrer à l'auditoire l'importance des psychocliniciens dans les hôpitaux.

Car, a-t-il écrit dans cet article, « En effet, la maladie n'existe que parce qu'il y a un malade qui, par sa plainte souvent bruyante, exprime ses inquiétudes, mais aussi son besoin de communiquer, son appel au social, son insertion dans le monde des représentations. En fait, le malade tente de donner un sens à sa maladie et, en retour, il attend du médecin l'objectivation du même sens pour le soulager par le traitement de sa maladie ».

A tout bien regarder, selon le Pr Tsokini, il y a certaines pathologies dont la présence d'un psychoclinicien est nécessaire pour mieux établir le diagnostic. Sinon, a-t-il poursuivi dans la même publication, « la souffrance du patient, lorsqu'elle

n'est pas comprise, génère chez le praticien une espèce d'épuisement caractérisé par une perte d'efficacité dans le travail et par des modifications de positionnement professionnel avec l'adoption d'attitude de retrait, d'apathie, d'agressivité et surtout le déni de la maladie et donc du malade ».

Au cours des échanges ponctués des témoignages des professionnels de la santé, des enseignants chercheurs en psychologie et des doctorants, les participants se sont accordés que les psychocliniciens sont d'une importance indéniable dans les centres hospitaliers congolais. C'est tout le sens du combat que mène depuis toujours le Pr Dieudonné Tsokini qui a demandé aux enseignants-chercheurs, aux étudiants, puisqu'il a déjà fait valoir ses droits à la retraite, de poursuivre inlassablement le plaidoyer pour le bien de la population congolaise.

Roger Ngombé

**8^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ET 9^{ÈME} COLLOQUE INTERNATIONAL
DU FORUM DES INSPECTIONS
GÉNÉRALES D'ÉTAT D'AFRIQUE**



**THÈME :
LES INSTITUTIONS SUPÉRIEURES
DE CONTRÔLE DE L'ORDRE
ADMINISTRATIF FACE AUX DÉFIS
DE LA BONNE GOUVERNANCE**

**19-21 OCTOBRE 2022
CENTRE DE CONFÉRENCE INTERNATIONAL DE KINTÉLÉ**



INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



CHANGEMENT DE NOM

On m'appelle Batukeba Melessa Evrard Ulrich
Je désire être appelée désormais Batoukeba Oddet Evrard Ulrich.
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra s'opposer
dans un délai de trois mois.

NÉCROLOGIE



João Mbemba, agent des
Dépêches de Brazzaville, et
famille portent à la connaissance
des parents, amis et connais-
sances la disparition de leur
grand-père, père, oncle et frère,
Roger Prince Ngbwizhon Mobilo,
survenue le 8 octobre 2022 à
Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au
domicile familial sis n°517 rue
Mvouti à Ouenzé (rfce : Ecole
Ngampo).
La date de l'inhumation est fixée
au samedi 22 octobre 2022.



**OUVERTURE DES LIGNES
ETOUMBI - KELLE & ETOUMBI - MBOMO!!**
après une interruption momentanée de la ligne
Etoumbi - Kelle, votre transporteur vous annonce
sa relance et l'ouverture du tronçon Etoumbi - Mbomo



Brazzaville
ETOUMBI - KELLE
tous les

MARDIS

SAMEDIS



Brazzaville
ETOUMBI - MBOMO
tous les

JEUDIS

FORUM DES ÉTUDES EN FRANCE ET AU CONGO

La 7^e édition tenue dans les deux principales villes du Congo

La septième édition consécutive du Forum des études et de l'orientation en France et au Congo s'est tenue avec succès en présentiel, du 11 au 13 octobre, à l'Institut français du Congo (IFC) à Brazzaville, et du 14 au 15 octobre à la Chambre de commerce et d'industrie (CCI), à Pointe-Noire.

Organisé par Campus France en partenariat avec les ministères de l'Enseignement technique et professionnel ; de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique ainsi que celui de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, le Forum des études de l'orientation en France et au Congo est un événement annuel qui offre aux élèves et étudiants les clés d'une bonne orientation grâce aux stands et conférences que présentent plusieurs établissements d'enseignement supérieur congolais et français ainsi que diverses filières porteuses d'emploi au Congo. À travers cet événement, Campus France Congo renouvelle son engagement en faveur d'une éducation d'excellence pour toutes et tous, et souhaite renforcer les liens qui unissent la France et le Congo en matière de formation universitaire.

Dans son adresse, l'ambassadeur de France au Congo, François Barateau, a souligné que l'IFC est un lieu de partage : partage à travers la culture et la langue, mais aussi partage d'expériences et d'idées. « Avec ses deux établissements implantés à Brazzaville et à Pointe-Noire, l'IFC est un maillon essentiel du partenariat multiforme entre la France et le Congo, qui met tout particu-



lièrement la jeunesse au cœur de son action. En abritant ainsi dans chacune des deux villes l'Espace Campus France du Congo, l'IFC est donc résolument engagé au côté de la République du Congo pour contribuer à l'orientation et à la formation de ses étudiants... », a indiqué le diplomate français.

Au fil des ans, a-t-il ajouté, le Forum des études est devenu un événement incontournable pour faire connaître l'offre de l'enseignement supérieur au Congo et en France, une offre en constante évolution afin de répondre aux besoins changeants du marché du travail. La France est un pôle d'attraction majeur pour les étudiants Africains qui souhaitent mener des études supérieures à l'étranger, en particulier pour

ceux originaires des pays francophones. « A cet égard, nous ne pouvons que nous féliciter que la France soit la première destination des étudiants congolais. En 2020-2021, on dénombrait 6864 étudiants congolais en France, qui y constituent ainsi la quatrième plus importante communauté d'étudiants d'Afrique subsaharienne. Cette fidélité renouvelée ne peut, assurément, que contribuer à renforcer, davantage encore, les échanges culturels et les liens d'amitié, si denses et si intenses, existants entre nos deux pays et nos deux peuples », s'est réjoui le diplomate français.

Enfin, il a souhaité que le partenariat, ancien et de qualité, entre la France et le Congo dans le domaine de l'enseignement su-

Les officiels posant pour la postérité. Adiac

périeur, continue à se développer dans le futur, afin d'offrir à la jeunesse congolaise l'opportunité de se former dans des secteurs porteurs répondant aux besoins du Congo, en attendant le jour, inéluctable, où de jeunes français viendront aussi se former au Congo.

Étendre le forum dans d'autres localités du Congo

Ouvrant cette septième édition du forum des études, Remy Bobiba, conseiller au ministère de l'Enseignement technique et professionnel, a rappelé qu'il y a un illustre personnage, Nelson Mandela, qui a dit : « L'éducation est la meilleure arme pour changer le monde ». Il a profité de l'occasion pour adresser, au nom de son ministre, les vives félicita-

tions aux animateurs de Campus France-Congo pour la tenue régulière du Forum des études en France et au Congo, qui constitue désormais l'incontournable session d'information des bacheliers et autres diplômés congolais, désireux de poursuivre leurs études en France, notamment dans les filières n'existant pas au Congo. Cette orientation scolaire, a-t-il poursuivi, peut se réaliser par un cursus sur le territoire national pour certains, et pour d'autres, par un cursus à l'étranger, en France notamment. Par la même occasion, il a exprimé le souhait du ministère de l'Enseignement technique et professionnel de l'extension de l'expérience Campus France-Brazzaville et Pointe-Noire, dans d'autres localités du Congo, pour une plus grande mobilité des élèves, apprenants et étudiants de l'hinterland à l'étranger et en France en particulier.

Au cours des ateliers du forum, les étudiants de Brazzaville et de Pointe-Noire ont été édifiés, entre autres, sur les domaines suivants : l'importance de l'orientation ; la procédure des études en France ; l'offre de l'enseignement supérieur au Congo ; poursuivre ses études en France ; le CV ; l'orientation ; LM ; études d'ingénieur ; faire de la recherche / métier d'enseignant chercheur ; métier de la logistique...

Bruno Okokana

KIMBA

L'analphabétisme, l'un des défis à relever pour Antoine Bel Bokolojoué

Située dans le Pool ouest, au cœur des pays de Mpangala, la sous-préfecture de Kimba a l'un des taux d'analphabétisme le plus élevé du pays, soit environ 95%. Un défi que le nouveau député de la circonscription électorale unique de Kimba, Antoine Bel Bokolojoué, entend relever.

Après son élection au second tour du dernier scrutin législatif, le député est allé la semaine dernière à la rencontre de ses mandants, question de leur offrir des kits scolaires pour les élèves en ce début d'année scolaire. Antoine Bel Bokolojoué a, en effet, remis des kits scolaires aux élèves de Kimba-centre et des quatre axes que compte ce district. Destinés aux apprenants des écoles primaires et du collège, ces dons ont été composés des cahiers, des stylos, des boîtes de craies, des ardoises, des paquets de papiers rames et des rouleaux de tenue.

Reçus symboliquement par le sous-préfet de la localité, ces kits ont été ensuite transmis au directeur du collège Dominique-Manguoumi de Kimba. Remettant un échantillon du don, le député s'est adressé aux élèves en ces termes : « Nous comptons sur vous, vous êtes les futurs cadres de Kimba. Prenez vos études au sérieux. Le don que je viens de faire en kits scolaires

pour tous les élèves, du primaire au collège, est un accompagnement. Je vous assure que je serai toujours à vos côtés pour vous soutenir si besoin y est », a promis Antoine Bel Bokolojoué.

Pour permettre aux soixante et onze admis au Brevet d'études du premier cycle au CEG de Kimba l'année scolaire dernière d'aller suivre leurs études au lycée de Kindamba, le député s'est engagé à prendre en charge leur logement pour toute l'année. Il a aussi reçu quelques enseignants vacataires affectés dans la contrée pour les rassurer de l'état serein de la localité et de l'amélioration tant soit peu de leur statut. Pour ceux qui devraient aller enseigner dans les villages, l'élu a résolu le problème de leur déplacement. Antoine Bel Bokolojoué a saisi cette occasion pour régler le climat de mécontentement qui régnait entre certains vacataires et l'inspectrice de l'enseignement de Kimba.

La démarche enclenchée par le nouveau député vient soutenir les efforts des pouvoirs publics pour renverser les tendances qui placent Kimba parmi les districts dont beaucoup d'enfants ne vont pas à l'école. « Avec un taux d'analphabétisme de 95% à Kimba, nous ne cesserons de mettre des bouchées doubles aux côtés des pouvoirs publics pour que le système édu-



Antoine Bel Bokolojoué remettant un échantillon du don au sous-préfet/DR

catif de ce district, notamment le taux d'analphabétisme, soit élevé », a-t-il expliqué.

En effet, comme les autres districts des pays de Mpangala, Kimba a connu des affres des conflits armés qui ont endeuillé une bonne partie du département du Pool ces dernières années. A ce facteur, s'ajoute l'absence des lycées dans le secteur.

Œuvrer pour la paix et l'unité de Kimba

Cette descente étant la première depuis la fin des élections législatives et locales de juillet et août derniers, le député en a profité pour remercier la population pour cette marque de confiance. Face aux chefs de village

et de quartier, du représentant de la diaspora de Kimba ainsi que des responsables politiques ayant travaillé avec son prédécesseur, Antoine Bel Bokolojoué leur a tendu la main afin de travailler pour le développement socioéconomique de la contrée. Il a insisté sur les questions de sécurité, de paix.

« Les résultats des élections ont été proclamés, il n'y aura pas de troisième ni de quatrième tour. Je suis le député de tout le monde sans parti pris. Nous travaillons avec tout le monde pour le développement de Kimba. Nous invitons la population, notamment les jeunes, à se lancer dans les travaux agropastoraux comme

dans d'autres départements où ils gagnent leur vie », a exhorté le député.

Les représentants des forces vives de la localité ont, quant à eux, parlé de la paix, l'unité, la sécurité et le développement. Antoine Bel Bokolojoué a, par ailleurs, rencontré les sinistrés du village Djokotro, situé à 14 km de Kimba-centre. Ces derniers ont fui leur localité à cause des échauffourées lors des élections. Pour les encourager à repartir dans leur village, le député leur a remis une enveloppe comptant pour le déplacement et l'achat des produits de première nécessité.

Parfait Wilfried Douniama

PHOTOGRAPHIE

Baudouin Mouanda reçoit à Paris le «Prix Roger Pic 2022»

Après s'être vu décerner le « Prix Roger Pic 2022 » par le jury de la 30e édition, le 1er septembre dernier, Baudouin Mouanda est venu recevoir son Prix à la Société civile des auteurs multimédias (Scam), à Paris, en ouverture d'une exposition allant du 13 octobre 2022 au 17 mars 2023.

Lors du vernissage du 13 octobre ouvrant l'exposition de sa série intitulée « Ciel de saison », Baudouin Mouanda, le photographe congolais, a reçu son Prix et rejoint ainsi le palmarès composé de photographes de talent que la Scam met à l'honneur depuis une trentaine d'années.

Cette distinction tombe à pic dans l'esprit de Roger Pic, a-t-on entendu tout au long de la soirée du vernissage. Elle distingue, pour la première fois, un photographe africain. Un lauréat dont le travail documentaire et artistique de conscientisation à travers ses reportages, au nombre de vingt-trois années de carrière, est reconnu et qui ne cesse d'amasser des trophées mérités sur le plan international.

Cette fois-ci, au moment où la planète vit les signes d'un dérèglement climatique inquiétant, il met en lumière, avec une réelle singularité, les intempéries résultant du changement climatique avec l'objectif de faire prendre conscience sur la nécessité continue de protéger l'environnement. Très honoré et fier du travail réalisé, Baudouin Mouanda a remercié le jury et toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont permis la réalisation de ce projet dans



Au centre, Baudouin Mouanda, récipiendaire du 30e Prix Roger Pic dans les locaux de la Scam, le 13 octobre 2022, à Paris, France/Vanessa Nguema

son espace culturel «Classpro culture», implanté dans le huitième arrondissement de Brazzaville. Une occasion solennelle de se rappeler l'engagement sans relâche du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, sur le changement climatique depuis le Bassin du Congo, la deuxième plus grande forêt tropicale au monde de près de 228 millions d'hectares.

De Paris, le temps d'un vernissage, Baudouin Mouanda a été le

porte-parole de ceux qui lui ont confié, entre autres propos : « Ici on ne dort pas, les érosions nous font peur. Lorsqu'il fait chaud, on ignore ce qui nous attend le lendemain. Les saisons ont changé, les menaces des pluies sont permanentes quand le vent incite les arbres à bouger. Les feuilles et la poussière qui tombent sur les toitures appellent les habitants à la vigilance. Lorsque, la nuit, le tonnerre agite le ciel, personne n'ose s'enfermer dans la maison

; au contraire tout le monde se précipite au dehors pour observer le ciel... ».

Désormais, à travers ses œuvres, le public parisien découvre que, quelque part, « on tente avec des seaux ou des casseroles de frayer un passage aux gigantesques trombes d'eau, même s'il n'est pas évident de faire barrage à la pression des flots qu'elles provoquent laissant, par la suite, les sols abondamment et durablement inondés », et l'impuissance

de la population devant de tels désastres. Egalement, des clichés qui donnent à voir le constat que « les vieux qui ont passé toute leur vie à travailler, à préparer leurs retraites, et à bâtir leur maison, redoutent que leurs efforts se voient anéantis et vains ».

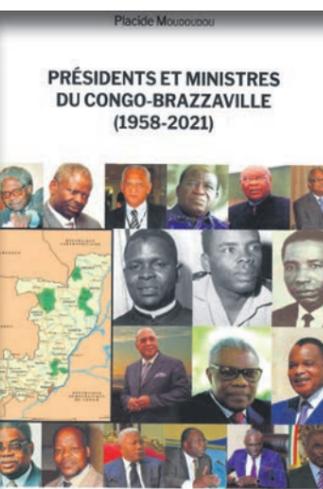
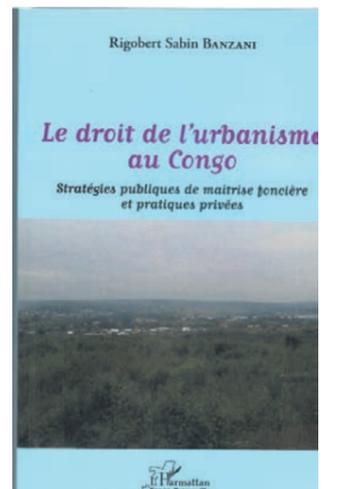
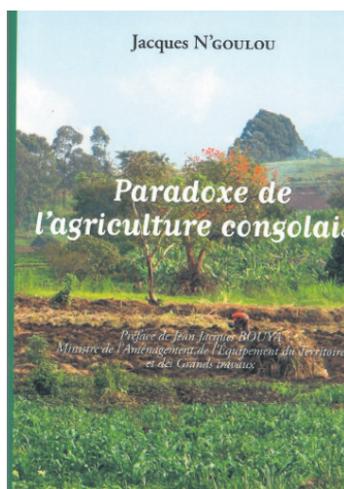
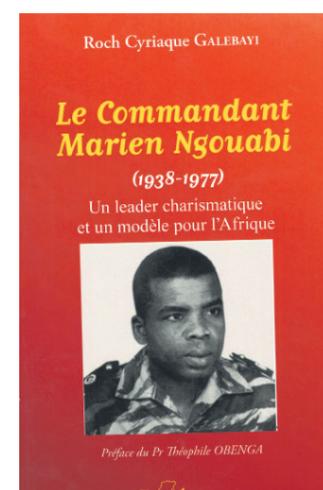
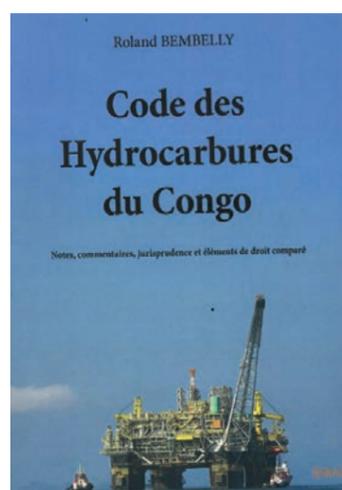
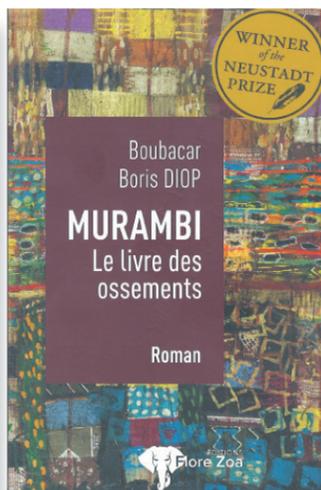
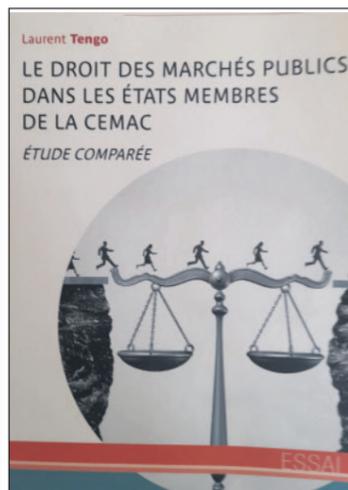
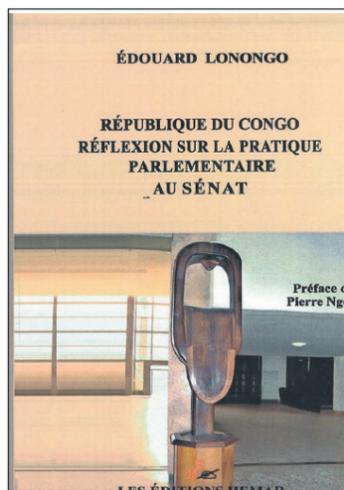
Il apparaît que la plupart des hommes et des femmes se résignent en se disant : « Malheureusement, on ne peut pas s'opposer aux phénomènes de la nature, ils ont aussi leurs caprices et préviennent des épidémies. »

Au cours de cette soirée, un cosmopolite public parisien a vécu des images surréalistes... pourtant vécues au quotidien à cause du changement climatique. Parmi les visiteurs, la présence de Rémi Lainé, président de la Scam; de Driss Senda, conseiller du Premier ministre Anatole Colinet Makosso; de celle de la fille de Roger Pic, Dominique Pinard Meunier; des journalistes Vanessa Nguema, Olivier Thibaud, Anthony Moujoungui, Marvyne Loti Loutonadio, Soro Solo; et du conseiller culturel Marie Audigier dont Baudouin Mouanda a loué les bienfaits de ses actions culturelles menées lors de sa mission au Congo.

Marie Alfred Ngoma



EN VENTE



THÉÂTRE

Germaine Ololo sur les planches de l'IFC

La scène de l'Institut français du Congo (IFC) de Pointe-Noire accueillera la comédienne congolaise, Germaine Ololo, le 21 octobre, dans la pièce de théâtre intitulée « La plainte d'Ewadi », de l'écrivain-dramaturge ivoirien Elie Liazéré.

Après «Le campement de fortune», pièce de théâtre de Simon Ndong dans laquelle elle s'est produite à l'IFC en février 2017, Germaine Ololo revient sur cette scène dans « La plainte d'Ewadi » qui, comme la première pièce, parle de la guerre et met aussi en avant une femme. Si la première pièce est un monodrame qui met en scène les vicissitudes sentimentales d'une jeune fille dans un campement en temps de guerre, la deuxième, quant à elle, relate l'histoire d'Ewadi (interprétée par Germaine Ololo), une femme meurtrie par la guerre et qui va en guerre contre les commanditaires. Dans les deux cas, la femme est au centre, subissant les violences causées par les hommes, la femme qui ne veut plus être victime et décide de se lever, d'être actrice et leader, la femme qui plaide pour la bonne cause, pour la paix et l'harmonie dans la société, dans la famille.

« La plainte d'Ewadi » est une dramatisation de la guerre, un cri de douleur, c'est l'indignation d'une femme face aux atrocités de la guerre, au dé-

sespoir et aux souffrances qu'elle occasionne et que subit le peuple, que subit Ewadi, l'héroïne éponyme qui a perdu son mari ainsi que ses deux fils, et connu l'exil. Ewadi décide de combattre la guerre par la guerre afin de reconquérir la paix. L'héroïne va s'organiser pour atteindre son ambition en embarquant d'autres femmes. Germaine Ololo, bien connue pour son talent et sa capacité à tenir sur la scène en solo, tout en captivant l'attention du spectateur, revient dans un spectacle concocté avec ses fidèles compagnons Barnabé Beti Loemba (mise en scène et création lumière) et Djo Féli Balendé (assistant mise en scène) le tout dans une production de la compagnie Issima. Notons que Germaine Ololo est aussi conteuse, scénariste, actrice et promotrice culturelle. Elle est directrice de la compagnie Issima et du Festival international d'expression féminine. L'artiste a déjà participé à plusieurs événements culturels nationaux et internationaux.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Asie et en Amérique du Nord

Arabie Saoudite, 8e journée, 1re division

Al Taee Hail s'incline 2-3 face à Al Hilal malgré le troisième but de la saison de Guy Mbenza. Sur un centre venu de la droite, l'international congolais profite de l'erreur d'Abdulhamid, qui se trouve complètement, et marque d'une demi-volée du gauche, ramenant le score à 1-2.

Le club de Mbenza est 7e avec 15 points.

Emirats Arabes Unis, 6e journée, 1re division
Prestige Mboundou était titulaire au poste de milieu offensif gauche lors du match nul concédé par Ajman face à Khalfakkan (0-0).
Ajman est 9e avec 8 points.

Etats-Unis, 34e et dernière journée de la saison régulière, 2e division

Les Tampa Bay Rowdies battent la réserve des New-York Red Bull (1-0) et terminent la saison régulière à la 3e place de la Conférence Est.

Remplaçant au coup d'envoi, Junior Etou est entré à la 40e.

Les Floridiens affronteront le FC Miami en quart de finale de Conférence le 23 octobre.

Sans Ravy Ovouka, New Mexico United achève sa saison par un succès sur les Colorado Springs (2-0).

Cinquième de Conférence Ouest, le club d'Albuquerque affrontera Sacramento Republic.

Inde, 2e journée, 1re division

Prince Ibara n'était pas dans le groupe de Bengaluru, qui prend un point à Chennai (0-0).

Thaïlande, 9e journée, 2e division

Flodyn Baloki est resté sur le banc lors de la défaite d'Udon Thani face à Suphanburi (0-1).



Troisième but de la saison pour Guy Mbenza (DR)

Albanie, 8e journée, 1re division

Chandrel Massanga, titulaire, et le Partizani Tirana sont tenus en échec par Kastrioti Krutje (0-0).

Portugal, 3e tour de la Coupe

Gaius Makouta, remplacé à la pause, et Boavista sont éliminés par Machino, 9e de quatrième division, sur le score d'un but à zéro.

Sans Jason Bahamboula, absent, le Vitoria Guimaraes se qualifie sur le terrain de Canelas (3-1).

Russie, 14e journée, 2e division

Ufa et Erving Botaka Yobama, entré à la 71e mn, s'inclinent à domicile face au Rodina Moska (0-1). Ufa est 13e avec 16 points.

Suisse, 11e journée, 2e division

Trésor Samba est entré à la 64e mn lors de la victoire de Bellinzona face à Wil (5-1). Bellinzona est 6e sur 10 avec 16 points.

Turquie, 10e journée, 1re division

Hatayspor coule à pic sur le terrain du Fatih Karagümrük (0-3). Sur le banc au coup d'envoi, Dylan Saint-Louis est entré à la 46e mn, à 0-2. Hatayspor est 18e et avant-dernier avec 7 points et un match en retard à jouer.

Sans Francis Nzaba, absent de la liste, Basaksehir bat Istanbulspor (2-0) et conforte sa seconde place.

Umranyespor et Durel Avounou, derniers du championnat avec 3 points, étaient exempts lors de cette journée et comptent un match en retard à jouer.

Ukraine, 7e journée, 1re division

Le Metalist Kharkiv bat le Vorskla Poltava (3-2). Sans Yves Pambou Loembet, pas encore intégré à l'équipe.

Camille Delourme

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 8e journée, 1re division

Malgré l'ouverture du score de Dzon De-large à la 64e mn, le FK Egnatia s'incline à domicile face au Teuta Durrës (1-2). Son 3e but de la saison.

Allemagne, 10e journée, 1re division
Sylver Ganvoula est entré à la 70e mn lors du revers de Bochum à Stuttgart (1-3). Bochum est lanterne rouge avec 4 points.

Allemagne, 12e journée, 3e division
Aurel Loubongo-Mbougou est resté sur le banc lors du match nul de Rot-Weiss Essen face au Dynamo Dresde (1-1). Rot-Weiss Essen est 13e avec 13 points.

Allemagne, 12e journée, 4e division, groupe Ouest

L'Alemania Aachen s'impose 4-2 à Straelen. Tenus en échec, les coéquipiers d'Exaucé Andzouana, absent, ont fait la différence à 11 contre 9.

Angleterre, 15e journée, 2e division
Bristol s'incline devant son public face à Millwall (1-2). Sans Han-Noah Massengo, absent.

Cardiff chute à domicile face à Coventry (0-1). Titulaire, Niels Nkounkou a été remplacé à la 70e mn.

Rouges-Gorges et Gallois sont 15e et 16e avec 18 points chacun.

Angleterre, 15e journée, 3e division
Barnsley prend un point à Bolton (0-0). Sans William Hondermarck, écarté du groupe.

Autriche, 12e journée, 2e division

Russie, 13e journée, 1re division

Troisième victoire consécutive pour le FK Oural d'Emmerson Illoy-Ayyet. Le club d'Ekaterinbourg s'impose 2-1 à Rostov. Longtemps arrimé en bas de classement, Oural est sorti de la zone de relégation.

En revanche, le Lokomotiv reste relégable après son match nul sur le terrain du Torpedo (0-0). Mark Mampassi n'est pas entré en jeu dans ce derby moscovite.

Slovaquie, 14e journée, 1re division

Yhoan Andzouana, titulaire au poste de latéral gauche, et le DAC Dunajska Streda prennent un point chez le Zlate Moravce (2-2) après avoir mené 2-0.

Belgique, 12e journée, 1re division

Zulte-Waregem s'impose à Courtrai (2-1). La lanterne rouge glane sa deuxième victoire de la saison, sans Ravy Tsouka Dozi, resté sur le banc.

Le Cercle de Bruges lamine Eupen (5-1). Blessé, Senna Miangué manquait son troisième match de rang. Le latéral



: Pas de but mais une grosse activité pour Bevic Moussiti Oko face à Troyes (DR)

Gorica est dernier du classement avec six points.

Ecosse, 11e journée, 1re division
Dylan Bahamboula inscrit son premier but en Ecosse et offre la victoire à Livingston face à Saint-Johnstone (1-0). A la 35e, il pénètre sur la gauche de la surface adverse, l'ancien Monégasque tire du droit et bat Matthews avec la complicité de l'épaule de Considine.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.

Espagne, 11e journée, 2e division
Santander prend un point à Huesca (0-0). Face à son ancien club, dont il a porté les couleurs en 2019-2020, Jordi Mboula a été remplacé à la 82e. Santander est 14e avec 12 points.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.

Espagne, 11e journée, 2e division
Santander prend un point à Huesca (0-0). Face à son ancien club, dont il a porté les couleurs en 2019-2020, Jordi Mboula a été remplacé à la 82e. Santander est 14e avec 12 points.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.

Espagne, 11e journée, 2e division
Santander prend un point à Huesca (0-0). Face à son ancien club, dont il a porté les couleurs en 2019-2020, Jordi Mboula a été remplacé à la 82e. Santander est 14e avec 12 points.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.

Espagne, 11e journée, 2e division
Santander prend un point à Huesca (0-0). Face à son ancien club, dont il a porté les couleurs en 2019-2020, Jordi Mboula a été remplacé à la 82e. Santander est 14e avec 12 points.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.

Espagne, 11e journée, 2e division
Santander prend un point à Huesca (0-0). Face à son ancien club, dont il a porté les couleurs en 2019-2020, Jordi Mboula a été remplacé à la 82e. Santander est 14e avec 12 points.

Remplacé à la 84e, Bahamboula a été désigné homme du match.

Ecosse, 11e journée, 2e division
Arbroath prend un point chez les Queen's Park (1-1). Scott Bitsindou était

titularisé au poste de milieu gauche et a joué toute la rencontre.



Messie Biatoumoussoka face au Lokomotiv Sofia/DR/aire, Bevic Moussiti Oko a joué 75 minutes

St-Pölten est tenu en échec par l'AK Grazer (0-0). Titulaire, Kévin Monzialo a été remplacé à la 58e mn.

Belgique, 12e journée, 1re division

Seraing prend un point à Westerlo (2-2). Passeur décisif à la 12e mn, sur l'ouverture du score de Bernier, Morgan Poaty a égalisé... contre son camp à la 28e mn en détournant un tir de Madsen. Il a été remplacé à la 77e mn, alors que les jeux étaient faits.

Bulgarie, 14e journée, 1re division
Messie Biatoumoussoka était titulaire lors de la défaite du Botev Vratsa chez le Lokomotiv Sofia (0-1). Décisif devant Dimitrov à la 66e mn, puis averti à la 76e.

gauche belgo-congolais était déjà à l'infirmerie entre les 2e et 7e journées pour une blessure à la malléole.

Le Cercle est 12e avec 12 points, soit 4 de mieux que Zulte-Waregem et 1 de plus que Seraing, 15e et premier non-relégable.

Belgique, 9e journée, 2e division
Malgré la titularisation de Yann Mabella, sorti à la 79e, Virton perd deux points face à Lierse (0-0). Auteur d'un début de saison poussif, l'Excelsior est 9e avec 9 points.

Croatie, 13e journée, 1re division
Remplaçant, Merveil Ndockyt est entré à la 90e+7 lors de la réception du Hajduk Split. Une minute plus tard, Gorica encaissait le seul but du match (0-1).

: une grosse entame de match avec une tête sans danger à la 2e, un autre coup de crane qui frôle la transversale à la réception d'un coup-franc de Nouri (20e) puis une intervention défensive à la 21e. Deux tentatives manquées aux 45e+1 et 45e+3, un petit numéro à la 55e avant d'être remplacé à la 75e, le numéro 11 corse a essoré la défense de l'Estac.

Lorient et Reims se neutralisent au Moustoir (0-0). Sans Chrislain Matsima, resté sur le banc, mais avec Bradley Locko, solide dans son rôle de piston gauche.

Brice Samba, titulaire, et Lens font l'essentiel face à Montpellier (1-0). Béni Makouana n'était pas retenu dans le groupe

HYDROCARBURES

Le gouvernement adopte un décret sur le torchage du gaz naturel

Réuni récemment en Conseil des ministres, le gouvernement vient d'adopter le projet de décret réglementant le torchage et l'évantage de gaz dans les activités amont du secteur des hydrocarbures en République du Congo.

Le torchage de gaz naturel désigne la haute cheminée métallique servant à brûler des excédents de gaz à différentes étapes de l'exploitation du pétrole, et au-dessus de laquelle se dégage une grande flamme. Cette pratique présente des effets négatifs sur la société et son environnement, notamment les nuisances sonores, la perturbation de l'environnement par le rayonnement de la torche, les émissions de gaz à effet de serre et la pollution locale de l'air.

Compte tenu des dégâts que peuvent causer ces torchères à long ou à court terme, le gouvernement congolais, réuni récemment en Conseil des

ministres, a adopté un projet de décret réglementant le torchage et l'évantage de gaz dans les activités amont du secteur des hydrocarbures. Ce décret a pour objectif de mettre en place un instrument juridique permettant de mieux administrer les procédures de torchage de gaz en République du Congo.

S'inscrivant dans le sillage de la volonté constante exprimée depuis des années par le président de la République et actée par le Code des hydrocarbures, ce décret va permettre de concilier les nécessités de la production avec la fixation de sanctions qui doivent être effectives, et ce sans délai



Une torchère brûlant des excédents de gaz/DR

ni atermoiements contre les contrevenants.

Ces dernières années, la question du torchage du gaz a énormément attiré l'attention des pouvoirs publics dans le pays. Des mesures ont notamment été prises pour mettre fin à ce phénomène ou du moins à le réduire. Aujourd'hui, l'adoption de ce projet offre des opportunités aux investisseurs

pour orienter leurs fonds vers les projets d'utilisation ou de transformation du gaz associé, destiné actuellement à la torche, notamment la pétrochimie, l'exploitation minière, l'agriculture par le biais des fertilisants, la production d'électricité et la transformation du gaz en carburant liquide.

Notons qu'il y a quelques années la République du Congo

avait formulé des recommandations aux sociétés pétrolières de réduire davantage le torchage du gaz dans le pays à l'horizon 2012, malheureusement rien n'a été fait. Avec cette nouvelle réglementation du torchage, les choses iront beaucoup plus loin et cela va également atténuer le changement climatique.

Hugues Prosper Mabonzo

SANTÉ

Scandale à l'hôpital général Adolphe-Sicé

Une agitation a été déplorée la nuit du 16 au 17 octobre à Pointe-Noire, suite au décès d'un jeune garçon de 18 ans à cause du mauvais comportement d'une infirmière qui lui aurait retiré de l'oxygène pour le placer chez un autre malade, parce qu'elle aurait reçu de l'argent des parents de ce dernier.

Uniforme de la police et de l'armée, blouse du personnel soignant et tenue civile se sont mêlées la nuit dernière pour dénoncer les faits et demander que justice soit faite pour certains, pour calmer la foule, et protéger des vies pour d'autres. D'après les témoignages de ceux qui ont vécu les faits, le jeune garçon, qui venait de satisfaire cette année à son baccalauréat avec son frère jumeau, admis à l'hôpital au service de chirurgie, le 15 octobre, a été mis sous oxygène. Les parents ont pu faire face à toutes les exigences financières pour le sauver.

Tout semblait aller jusqu'à ce qu'une infirmière, qui aurait été corrompue par le père d'un autre enfant qui venait d'être hospitalisé, a pris l'oxygène du jeune garçon (une bouteille d'oxygène payée par ses parents) pour le placer chez ce dernier, privant le propriétaire de ce dont il avait nécessairement besoin et l'abandonnant à son triste sort. Le temps que ses parents s'en aperçoivent, il était déjà trop tard. Le jeune garçon est décédé. C'est alors qu'éclate le scandale. Dans la nuit où se sont produits les faits, l'hôpital



Une vue de l'hôpital général Adolphe-Sicé/DR

général Adolphe-Sicé a été envahi par une foule de gens.

«Les gens et les voix sortaient de partout, c'était le brou-

haha. La police et les éléments de l'armée sont intervenus

« ...La mort de ce petit n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il se passe tellement de choses incroyables et écoeurantes dans nos hôpitaux, surtout publics. Les gens ont maintenant peur d'y être hospitalisés. Les malades meurent même pour un rien. Ils sont mal accueillis. Si vous n'avez pas d'argent, on ne vous touche pas, même si vous êtes dans un état grave. Les infirmiers et infirmières sont devenus des commerçants. Si vous n'achetez pas les médicaments chez eux, on ne touche plus à votre malade. Avant on venait à l'hôpital pour vivre, aujourd'hui c'est pour mourir. La déontologie et l'éthique n'ont plus de place dans certains hôpitaux. Il faut que l'Etat regarde cette question avec beaucoup d'attention »

pour éviter le pire et essayer de calmer la foule en colère. La mort de ce petit n'est que la goutte d'eau qui a fait déborder le vase. Il se passe tellement de choses incroyables et écoeurantes dans nos hôpitaux, surtout publics. Les gens ont maintenant peur d'y être hospitalisés. Les malades meurent même pour un rien. Ils sont mal accueillis. Si vous n'avez pas d'argent, on ne vous touche pas, même si vous êtes dans un état grave. Les infirmiers et infirmières sont devenus des commerçants. Si vous n'achetez pas les médicaments chez eux, on ne touche plus à votre malade. Avant on venait à l'hôpital pour vivre, aujourd'hui c'est pour mourir. La déontologie et l'éthique n'ont plus de place dans certains hôpitaux. Il faut que l'Etat regarde cette question avec beaucoup d'attention», a expliqué un témoin des faits visiblement choqué.

Selon cette dernière, la police est partie avec deux médecins pour être entendus. Quant à la famille du jeune garçon décédé, elle a demandé que justice soit faite.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

COUPE AFRICAINE DE LA CONFÉDÉRATION

Les Diabes noirs qualifiés pour le tour de cadrage

Les Diablotins se sont qualifiés pour le tour de cadrage en dominant, le 16 octobre au stade Alphonse-Massamba-Débat, le club mozambicain de Ferroviario da Beira (3-0), en match retour du deuxième tour préliminaire de la Coupe africaine de la Confédération (C2).

Les Diabes noirs, qui gardaient intactes leurs chances de qualification malgré leur défaite le 8 octobre à Maputo (1-2) à l'aller, ont fini le travail dans leurs propres installations. Les Congolais l'ont emporté largement, alors qu'un seul but suffisait en y ajoutant de la manière. L'entame du match était idéale pour leurs attaquants qui n'ont douté un seul instant pour donner une véritable leçon de réalisme à leurs hôtes.

Déjà buteur à l'aller, Domi Jaurès Massoumou a montré un bel exemple en ouvrant le score à la 3e mn d'une belle reprise. A ce moment du match, les Diabes noirs avaient refait tout leur retard et se retrouvaient très vite qualifiés pour le tour suivant. L'ancien joueur de l'AS Otohô a été imité en seconde période par Deo Gracias Bassinga qui a bien fermé son pied au dernier moment pour tromper d'une frappe Vando Justino, le gardien de Ferroviario, à la 56e mn. L'addition a été très salée quand Audavy Kibama Maloula a inscrit le troisième but à la 83e mn, enterrant ainsi tous les espoirs de Ferroviario d'arracher au



Les Diabes noirs qualifiés pour le tour de cadrage/Adiac

moins la séance des tirs au but. Malgré les quelques moments de flottement, le staff technique des Diabes noirs a retenu l'essentiel.

« Je n'ai pas trop apprécié le jeu, mais je suis content de l'objectif. Il fallait passer ce tour là parce que les Diabes noirs ont du mal à briller en compétition africaine. On avait le poids qui pesait sur nos épaules. Après l'élimination de l'AS Otohô, nous étions condamnés à faire mieux. Ce

match, nous l'avons considéré comme une finale. Ça ne se joue pas, ça se gagne. Nous avons rappelé aux joueurs que l'objectif devrait être atteint », a commenté Clément Massamba, le coach diabolin.

Les Diabes noirs sont donc à une double confrontation pour accéder à la phase de poules de la C2. Ce sera une première si les jaunes et noirs relevaient ce défi, eux qui ont souvent collectionné les contre-performances dès l'entame de leur aventure

africaine. Le tour de cadrage met aux prises les seizièmes qualifiés de la C2 contre les seizièmes éliminés du deuxième tour préliminaire de la Ligue africaine des champions.

Le représentant congolais avaient échoué à cette étape de la compétition en 2013 devant le Club sportif Sfaxien de la Tunisie. Battus à Sfax (1-3), les Congolais concédaient un nul d'un but partout à Brazzaville. « J'ai l'ambition d'amener Diabes noirs à un niveau

très élevé. Je crois qu'on va y arriver. Nous sommes en train de travailler pour que cette équipe aille loin. Elle est restée la seule à représenter le pays », a souligné Eric Mouanda, le président de la section football des Diabes noirs.

Dans le tour de cadrage qui s'annonce passionnant, les Diabes noirs pourront rencontrer soit le TP Puissant Mazembe de Lubumbashi ou les autres adversaires comme Cape town City d'Afrique du Sud (tombeur de l'AS Otohô au premier tour), la Passe de Seychelles, Flambeau de l'Est du Burundi, Djoliba du Mali, US Monastir de la Tunisie, Plateau United du Nigeria, Al Ahli Tripoli de Libye, AS Nigelec du Niger, Asko Kara du Togo, Asec Mimosas de la Côte d'Ivoire, Royal Léopards d'Eswatini, Young Africans de la Tanzanie, Rivers United du Nigeria. Le tirage au sort déterminera l'adversaire des Diabes noirs qui auront le privilège de disputer la manche retour à domicile. Mais la qualification pour la phase de poules est une autre paire de manches.

James Golden Eloué

BONNE GOUVERNANCE

Brazzaville accueille le 9^e colloque international du Fige

La capitale congolaise abritera, du 19 au 21 octobre à Kintélé, les assises de la 8e assemblée générale et le 9e colloque international du Forum des inspections générales d'Etat d'Afrique (Fige).

Convoquées sur le thème « Les institutions supérieures de contrôle de l'ordre administratif face aux défis de la bonne gouvernance », les assises placées sous la haute autorité du chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, réuniront vingt et un pays du continent. Cadre d'échange pour les institutions supérieures de contrôle ainsi que des partenaires techniques engagés dans de la lutte contre la fraude, la corruption et le gaspillage, les assises de Brazzaville constituent une énième occasion de débattre sur les sujets en lien avec les principaux objectifs que se fixe le Fige. Il s'agit notamment de faciliter les échanges d'expérience sur les systèmes et méthodes de vérification, de contrôle et de fonctionnement entre les inspections générales d'Etat ; de promouvoir et d'harmoniser les principes de bonne gouvernance et de transparence; d'établir des programmes de formation pour les professionnels des inspections générales d'Etat, les cadres de l'administration publique et étudiants, afin de leur offrir des outils d'analyse innovants et performants pour une gestion efficace du secteur public, ou d'autres structures de contrôle.

Organisation sous-régionale africaine jouissant d'une personnalité juridique, le Fige compte, dans le cadre de son organisation, une assemblée générale en tant qu'organe suprême, un comité directeur composé de six membres et un secrétariat exécutif. Au plan international, il a également développé des relations avec des organisations spécialisées telles que la Commission européenne à travers l'Office européen de lutte anti-fraude et la Direction générale du développement et coopération; la Banque européenne d'investissement et l'Association internationale des inspecteurs généraux

HANDBALL

Le Congo abrite le challenge trophy zone Afrique centrale

Du 18 au 22 octobre, Brazzaville va vibrer au rythme des rencontres de handball des cadets et juniors hommes de la zone Afrique centrale.



Les Diabes rouges du Congo DR

Au total, cinq pays participent au challenge trophy zone Afrique centrale, une compétition de la Fédération internationale de handball qui vise à rehausser le niveau de certains pays. Il s'agit du Congo, du Cameroun, du Tchad, de la République démocratique du Congo et de la Centrafrique, dans les deux catégories (juniors et cadets).

Les juniors congolais entrent en lice ce

18 octobre, au gymnase Nicole-Oba, face à République démocratique du Congo, à 16h, juste après le match Centrafrique-Tchad. Les plus jeunes, pour leur part, joueront leur premier match le 19 octobre à 12h, contre le Cameroun. La meilleure équipe de cette huitième édition du trophy zone 4, dans chaque catégorie, représentera la sous-région au niveau du trophy continental.

Rude Ngoma